Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods
Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville
Place du Marché 3 I 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

EMPLOI - 1 OFFRE

Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour l'école à journée continue Signol'air :

UN/E DIRECTEUR/TRICE À 70 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1er janvier 2027 ou date à convenir

Votre mission :

Dans le cadre de votre fonction, vous assumerez une double mission comprenant 40% d'activité sur le terrain en qualité de référent/e pédagogique et 30% consacrés à la direction, à la gestion administrative et à la conduite de la structure.

Référence pédagogique et éducative à 40 %

- Vous serez la personne de référence dans l'équipe pour les questions pédagogiques et éducatives et veillerez à la cohérence des pratiques professionnelles au sein de la structure
- Vous accompagnerez et soutiendrez l'équipe dans ses pratiques éducatives ainsi que dans la prise en charge de situations particulières ou complexes
- Vous participerez activement à l'encadrement des enfants et veillerez à leur bien-être, leur sécurité et leur développement
- Vous développerez et veillerez à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure
- Vous assurerez une collaboration de qualité avec les familles

Direction à 30 %

- Vous assurerez la direction, l'organisation et le bon fonctionnement de la structure
- Vous assurerez la conduite, la coordination et l'accompagnement de l'équipe
- Vous organiserez et planifierez les ressources, les horaires et le fonctionnement quotidien de la structure
- Vous assurerez la gestion administrative et le suivi des budgets de la structure
- Vous assurerez la collaboration avec les familles, les écoles, les services communaux et les différents partenaires
- Vous veillerez au respect des dispositions légales, des directives et des exigences application à l'accueil parascolaire

Votre profil :

- Formation d'éducatrice de l'enfance ES exigée ou titre jugée équivalent
- Expérience en conduite d'équipe, en coordination ou dans une fonction à responsabilité
- Expérience confirmée dans le domaine éducatif, idéalement dans l'accueil parascolaire
- Solides compétences pédagogiques et intérêt marqué pour l'enfant et son développement
- Bonnes capacités d'organisation, de planification et de gestion administrative
- Aisance relationnelle avec les enfants, les familles, les collaborateurs/trices et les différents partenaires
- Leadership, autonomie, sens des responsabilités et esprit d'équipe
- Maîtrise des outils informatiques usuels et bonnes capacités rédactionnelles

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique et d'une équipe engagée.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal.

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Laure Lehnherr, directrice de l'école à journée continue.

Intéressé/e ? En cas d'intérêt pour le poste, veuillez déposer votre candidature via l'annonce Jobup en y joignant votre dossier complet comprenant votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, vos certificats et **vos diplômes jusqu'au 22 octobre 2026.**

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. Les extraits standard et spécial du casier judiciaire ainsi que l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, octobre 2026

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : MM. Charles et Robert Ballif, Rue de l'Hôpital 23, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle N° 362, au lieu-dit : « Rue de l'Hôpital 23 », Commune de

La Neuveville.

Projet : assainissement des balcons, y compris mise en conformité des barrières au 1er et 2e étages, en façade Sud du bâtiment existant ; assainisse-ment de la salle de bain du 2e étage.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ « Vieille Ville ».

Recensement arch. : objet C, bâtiment digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 15 novembre 2026, inclusivement** auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 octobre 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Mme Sandra Strauss et M. Claude Biselli, Ch. Du Tirage 31, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle N° 648, au lieu-dit : « Ch. du Tirage 31 », commune de La Neuveville.

Projet : remplacement de la chaudière mazout par une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Zone de protection : IFP N° 1001 « Rive Gauche du Lac de Bienne ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 novembre 2026, inclusivement** auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 octobre 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Anne et Didier Honsberger, rue des Mornets 37, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Didier Honsberger, rue des Mornets 37, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 3505, rue Montagu 16, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Façades Ouest ouverture d'une porte fenêtre et création d'une terrasse / Façade Sud agrandissement de la fenêtre existante / installation d'une climatisation / Remblayage du terrain

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 9 octobre 2026 au 9 novembre 2026.** Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 9 octobre 2026

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

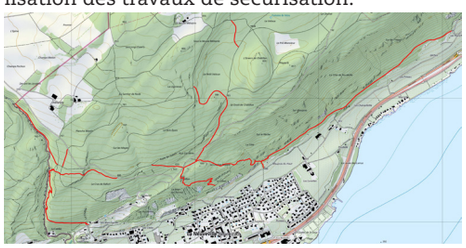
Chemins forestiers – Accès interdit

En raison de la sécheresse, de nombreux arbres sont morts ou déstabilisés le long de plusieurs chemins forestiers :

- chemin des Pèlerins, entre Maupras du Haut et le chemin des Chèvres à Chavannes
- chemin entre le Pavillon et Maupras du Haut
- chemin au Droit de Châtillon entre la route des Italiens et la route cantonale
- chemin entre le Pavillon et la route des Italiens
- chemin entre le Pavillon et le Gibet
- chemin de la combe du Pilouvi et de la combe de Lignière
- chemin entre le Pilouvi et la route des Italiens, ainsi que le chemin entre le Pilouvi et Planche Monin
- chemin de Ligeresse
- chemin du Petit Veloux depuis la route des Italiens

Cette situation présente un risque important de chute de branches et d'arbres.

L'accès aux chemins forestiers cité ci-dessus est interdit jusqu'à nouvel avis, y compris aux piétons et aux cyclistes, dans l'attente de la réalisation des travaux de sécurisation.



Nous vous remercions de respecter la signalisation en place.

Le Département de la Gestion du Territoire

Municipalité de La Neuveville

Communications du 16 octobre 2026

Artisans et artisanes de La Neuveville : faites découvrir vos créations !

Vous créez, fabriquez ou réalisez des produits artisanaux à La Neuveville et sou-haitez faire connaître votre savoir-faire ? Une belle opportunité s'offre à vous !

À la suite de l'acceptation, par le Conseil général, du postulat du Forum neuvevil-lois visant à valoriser les artisans locaux à l'office du tourisme, un espace dédié à l'artisanat local sera prochainement aménagé. L'objectif est de mettre en lumière les talents de notre région et d'offrir aux visiteuses et visiteurs, ainsi qu'aux habi-tantes et habitants de La Neuveville, l'occasion de découvrir et d'acheter des créa-tions locales, contribuant ainsi au soutien du commerce local.

Afin de permettre au plus grand nombre d'artisans et d'artisanes de participer, un système de tournus sera mis en place. Pour prendre part au projet, il faudra être artisan, artisane ou créateur, créatrice de La Neuveville, proposer des produits fa-briqués de manière artisanale et respecter les modalités d'organisation de l'espace.

Vous souhaitez participer à cette initiative et faire découvrir votre savoir-faire ? Nous vous invitons à nous transmettre votre demande par e-mail à loi-sirs@neuveville.ch, en présentant brièvement votre activité et les produits que vous souhaitez proposer. Quelques photos de vos créations sont également les bienve-nues.

Les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.

Pour toute question, nous sommes à votre disposition par téléphone au

032 751 49 49.

Nous nous réjouissons de faire vivre ce bel espace de rencontre et de partage au-tour de l'artisanat local !

Le Service des Loisirs



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2026 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE **8 H** À **11 H 30** ET DE **13 H 30** À **16 H**
VENDREDI DE **8 H** À **11 H 30**

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	10 h - 11 h 30	Fermé
Mercredi	10 h - 11 h 30	Fermé
Jeudi	8 h - 11 h 30	14 h - 16 h
Vendredi	10 h - 11 h 30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2026, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi APM	26.10.26	26.10.26	Foire de Diesse
Lundi	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10 h 30 – 11 h 30	16 h 30 - 18 h 30	9 h - 11 h 30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles
Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 4e trimestre 2026

Stationnements
Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11 h et 12 h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13 h 30 et 14 h 30
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h 45 et 15 h 45

24 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Penwadee et Damien a Marca, Résidence des Pêches 108, 2525 Le Landeron

Auteur du projet : M. Jean-Philippe Perrinjaquet, Rochettes 38, 2012 Auvernier

Propriétaires fonciers : Mme et M. P. et D. a Marca, Le Landeron

Projet : Rénovation du bâtiment existant, isolation de la toiture, nouvelle couverture de la façade, agrandissement du salon et pose de capteurs solaires en toiture, parcelle N° 2117, Beausite 7, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau https://www.be.ch/ebau

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 16 octobre au 15 novembre 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 16 octobre 2026

Secrétariat communal

EMPLOI - 1 OFFRE

Commune Mixte de Plateau de Diesse

Emploi - Mise au concours

Le dicastère des travaux publics de la Commune Mixte de Plateau de Diesse cherche à s'attacher les services, pour renforcer son département de la voirie pour le 1er décembre 2026 ou date à convenir

UN.E VOYER.YÈRE À 100%
(POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE)

Champs d'activités

- Entretien général du domaine public (routes, parkings, places, chemins piétonniers)
- Veiller à l'entretien et à la praticabilité du réseau routier communal, ainsi qu'à la sécurité des usagers
- Entretenir les routes et leurs abords (curage des canalisations, petites réfections dans le domaine du génie civil, pose et entretien de la signalisation)
- Entretenir et mettre en valeur les espaces verts de la commune
- Déblaiement de la neige et salage, assurer la sécurité du trafic, service hivernal 24h/24 – Service de piquet
- Surveillance générale et entretien du réseau d'eau et des fontaines publiques, des systèmes d'éclairage public et du mobilier urbain
- Service à la déchetterie communale
- Mise en place des manifestations communales, des décorations et pavoisement et entretien du matériel
- Entretien des cimetières de la commune

Profil souhaité

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Sens des responsabilités
- Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe
- Disposition à se former en continu

Formation et expérience

- Être en possession d'un CFC dans le domaine du génie civil, dans un domaine technique ou formation jugée équivalente
- Quelques années d'expérience
- Disponibilité (horaires irréguliers)
- Permis de conduire B et BE (remorque)

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : 1er décembre 2026 ou date à convenir

Plateau de Diesse c'est...

- Une commune à taille humaine de 2203 habitants et d'une trentaine de collaborateurs
- Proche des grands centres urbains de Bienne et Neuchâtel
- Des infrastructures modernes et un environnement bureautique efficient
- Des conditions sociales avantageuses

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétentions de salaire,

jusqu'au 31 octobre 2026

adressée au responsable des ressources humaines, M. Daniel Hanser, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Frédéric Racine, conaseiller communal, au 079 229 63 10

Mise en place d'un bus de police de proximité à Diesse

Dans le but de renforcer sa présence avec la population, la police cantonale bernoise met en place un bus de police de proximité au sein de la région.

Aménagé sous la forme d'un bus servant de bureau d'accueil, ce dispositif permet aux agents d'assurer une présence visible sur le terrain et d'aller à la rencontre des citoyennes et citoyens.

Il offrira diverses prestations, notamment la possibilité d'obtenir des renseignements, de poser des questions ou de solliciter un soutien direct.

Ce projet, qui a reçu un accueil très favorable du Conseil communal, est désormais prêt à être déployé.

Le poste de police mobile sera présent à la Foire de Diesse le lundi 26 octobre 2026.

Factures de fin d'année

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 6 novembre 2026.**

L'administration communale

Poursuite de la restriction d'eau

La situation ne s'étant pas améliorée au niveau de la sécheresse et donc des réserves d'eau, la restriction d'eau reste d'actualité jusqu'à nouvel avis.

Les mesures suivantes sont toujours à respecter :

- Interdiction d'arroser les pelouses et d'utiliser des arroseurs automatiques pour irriguer les potagers et les massifs. **L'arrosage manuel** des potagers et des massifs reste toléré **entre 17 h et 8 h**.
- Interdiction de remplir les piscines et les spas.
- Interdiction de nettoyer les véhicules, les terrasses, les façades, les voies privées, etc.

Nous vous remercions pour votre rigueur et votre solidarité face à cette situation exceptionnelle.

Le conseil communal

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Tous les ainés de la commune sont invités à la conférence

«Mes Voyages au Japon»
par Colette Eingerheer – Bourquin

et au repas qui suivra le :

Mercredi 21 octobre 2026 à 15 heures
Au Battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent **le signifier au moment de leur inscription.**

Vous pouvez vous inscrire :

– Par téléphone : 032 315 70 70

– Par email : info@leplateaudediesse.ch

– Au guichet de la commune

– Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel a**u service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

La commission des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

La commission des aînés

Foire de Diesse – Lundi 26.10.2026

La traditionnelle foire de Diesse est de retour

le lundi 26 octobre 2026

De 9 h à 17 h, venez découvrir de nombreux artisans qui satisferont toutes vos envies : des gourmandises, des bijoux, de la décoration, des machines agricoles et bien d'autres encore !

Pour que la journée soit encore plus belle, profitez des nombreuses animations gratuites :

- De 9 h à 17 h – Trampoline
- De 11 h à 13 h – Initiation aux graffitis
- De 12 h à 14 h – Grimages
- De 17 h 30 à 18 h et de 18 h 45 à 19 h 30 – Sculptures sur ballons
- De 16 hà 18 h – Concours de Jass (inscription sur place)
- De 18 h à 18 h 45 – Spectacle magique par Stéphane Rouèche
- De 19 h à 20 h – Concert de Nicole Thomet avec son accordéon

Et parce que toutes ces activités creusent l'appétit, venez vous restaurer dans le Battoir !

- A midi, le club hippique vous propose :

Jambon frites salade	18 CHF
Portion de frites	5 CHF
Hot Dog	5 CHF

- Dès 18 h, pour prolonger la journée en famille ou entre amis, découvrez le grand choix de pizzas de Sapori Passion à partir de 13,50 CHF.
- Sans oublier les incontournables pains et desserts des dames de la Vulg disponibles toute la journée.

Nous vous attendons nombreux pour partager tous ces beaux instants !

La commission d'animation

Halloween – Course d'orientation

Les sociétés de gymnastique du Plateau de Diesse et de La Neuveville organisent une course d'orientation avec possibilité de participation individuelle ou en équipe.

Le samedi 24 octobre 2026 à 9h30

Stand de tir de Prêles - Participation gratuite

GPS: 47.094395 7.118113

Tous les sportifs et sportives amateurs de la région sont conviés à cet événement, avec un parcours parents-enfants.

Plusieurs niveaux adaptés à tous les âges et conditions. La course d'orientation se pratique avec une carte, qui vous sera remise sur place, boussole conseillée.

Après la course, la soupe à la courge vous sera offerte par La Sportive et la FSG La Neuveville.

Inscription sur place, message d'annulation sur lasportive.ch

Portez long pour éviter les tiques !

Nods

Place du Village 5 I 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Avis de construction

Requérant : JD BOTTERON SA, Route de Lignières 23, 2518 Nods

Auteur du projet : KWSA SA - Architectes associés, Xavier Wittwer, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Propriétaire foncier : JD Botteron SA, Route de Lignières 23, 2518 Nods

Projet : Déplacement d'une sortie de secours et création d'un escalier de secours extérieur en façade Sud; déplacement d'une unité de climatisation extérieure en façade Est, sur RF 3444 et 3445 , Route de Lignières 23, 2518 Nods

Zone : Zone d'activités

Dérogations : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 16.10.2026

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Direction des travaux publics et des transports (DTT), Office des immeubles et des Constructions, Bühler Lukas, Reiterstrasse 11, 3013 Berne

Auteur du projet : Rytz Hanspeter, Beundenring 43, 2560 Nidau

Propriétaires fonciers : Canton de Berne OIC, Reiterstrasse 11, 3011 Berne

Hänni Amélie et David, La Praye 105s, 2523 Lignières

Projet : Aménagement d'un terrain gravilloné existant avec asphalte Monophalt Bio, sur RF 3259,3456 DS du ban de Nods, au lieu-dit « La Praye »

Zone : Agricole

Dérogations : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à

l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 16.10.2026

Administration communale

Ordonnance relative à l'introduction du système de contrôle interne (SCI)

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo;

RSB 170.111)

Lors de sa séance du 13 octobre 2026, le Conseil communal de Nods a adopté une nouvelle ordonnance relative à l'introduction du système de contrôle interne (SCI)

Cette ordonnance entre en vigueur le 1er janvier 2027 sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

L'ordonnance peut être consultée auprès de l'administration communale.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Administration communale

Inauguration de la nouvelle cabane à la place de pique-nique vers l'Impasse des Lutins

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à l'inauguration de votre nouvelle cabane à la place de pique-nique située au bout de l'Impasse des Lutins

Date: le vendredi 16 octobre 2026 à 17 h 30

Venez partager avec nous ce moment attendu dans une ambiance chaleureuse et détendue. À l'issue de l'inauguration, nous aurons le plaisir de vous offrir un **apéritif convivial** afin d'échanger et de célébrer ensemble cet événement.

Au plaisir de vous accueillir à cette occasion

Conseil communal

Restriction d'eau

Nous rappelons à tous que la restriction d'eau est toujours d'actualité. En effet, la sécheresse persistante de ces derniers mois par rapport aux faibles précipitations ne permettent pas une amélioration des réserves d'eau

Il est formellement interdit

- D'arroser les pelouses et les jardins (tuyaux, jets d'eau, etc.)
- De laver les voitures
- De remplir les piscines
- Etc.

Nous invitons aussi la population à prendre des mesures pour limiter sa consommation d'eau en:

- Remplaçant les bains par de courtes douches,
- En ne laissant pas couler l'eau du robinet,
- En veillant à bien remplir les lave-vaisselle et lave-linge avant de les faire fonctionner

Ces interdictions sont à appliquer jusqu'à nouvel avis

Nous comptons sur la compréhension de chacun et le respect de ces mesures.

D'avance merci.

Tailles saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes,

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. En outre au bord des pistes cyclables, une bande de 50cm doit être maintenue libre.

Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates **jusqu'au 31 octobre 2026.**

Recherche d'un/e délégué/e pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse dès le 01.01.2027

Afin de compléter l'équipe de nos représentants, nous sommes à la recherche d'un(e) délégué(e) pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Le domaine scolaire vous intéresse et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie publique? Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Mme Natacha Perrinjaquet 079 198 37 44.

Conseil Communal

Office de contrôle des champignons

La saison des champignons approchant à grands pas, l'Office de contrôle des champignons ouvrira ses portes, en collaboration avec la vapko.

Tous les lundis du 7 septembre au 26 octobre 2026 de 18 h 30 à 19 h 30
SAUF LE LUNDI 12 OCTOBRE 2026

À l'Office du tourisme. rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. **Gratuit et sans rendez-vous.**

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous référer au site de la Vapko (association suisse des organes officiels de contrôle des champignons) sur www.vapko.ch ou auprès de Mme Gaëlle Monnat au 079 546 55 73.

Commission d'agriculture et des pâturages – Recherche d'un membre au 01.01.2027

Le monde agricole et la gestion des pâturages vous interpellent et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie active communale dès le 01.01.2027?

Alors vous êtes la personne que nous recherchons. N'hésitez plus et faites-le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Francis Conrad au 079 694 12 61.

Conseil Communal

Commune mixte de Nods

Mesures à respecter afin de faciliter le déneigement

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers **de baliser les barrières, coins de mur, barrières et tout autre obstacle** afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrer les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Christkatholische Kirchgemeinde

Assemblée générale de la paroisse

Dimanche, 22 novembre 2026 à 10 h 45
à l'église catholique-chrétienne de Bienne

Ordre du jour

1. Élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2025
3. Finances
 - 3.1 Budget 2027
 - 3.2 Plan financier 2027 - 2032
 - 3.3 Fixation de la quotité de l'impôt paroissial 2027
4. Divers

Instantané!

De la bourre à la lenteur

L'éloge de la lenteur, j'aime y revenir! Possible, sauf quand un ami vous appelle parce que vous avez oublié d'écrire un instantané, à envoyer dans les trois heures! Ça réveille! Du coup je vous fais un acrostiche à l'arrache, avec les lettres du mot lenteur: Lire, Ecouter, Nourrir (son corps mais aussi son cœur, ses rêves, son imaginaire), ne jamais tuer le temps, il est trop précieux, prenons-en un peu plus soin! Effeuiller des marguerites, pas trop, les fleurs c'est si beau. Mais retrouver le temps d'aimer, les liens, la tendresse, l'amitié, c'est vital, pour vous aussi non? Manque encore le u! Alors Usons aussi de temps en temps une chaise longue, un fauteuil, dans un moment pris pour ne rien faire. D'ailleurs le mot Rien commence par un r, donc ça y est on a le tout. C'est quoi un acrostiche? Vous en tenez un, certes en vitesse, l'inverse de ce dont je rêve si souvent: plus de lenteur dans ma vie. Pour regarder, écouter, savourer, lire le livre posé depuis des jours sur un coin de table. Contempler le ciel, laisser vagabonder mes pensées, l'invisible se mettre en place. Choisir un chemin de traverse plutôt que faire exactement ce qui est attendu de moi, oser me savoir aimée, par l'autre, par Dieu pourquoi pas, m'en réjouir, respirer. Après ce coup de stress, je maintiens ferme l'éloge de la lenteur, j'y trouve même un reflet de prière. Un bon week-end, pas trop plein!

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 18 octobre
10h à la Blanche Eglise, culte « "Jésus et le piège fiscal des Pharisiens" célébré par la pasteure Vanessa Lagier avec le Chœur Vox Animae. Textes bibliques: Matthieu 22, 15 à 22 et 1. Thessaloniciens 1, 1 à 10. Chants: 14/03, 61/66, 14/09. Organiste: Sara Gerber

Mercredi 21 octobre
10h, groupe de prière à la salle Schwander
14h30, groupe de chant

Jeudi 22 octobre
14h, Maison de paroisse, présentation des reportages «Au fil du temps» en présence de la réalisatrice Chloé Hetzel, suivi d'un petit goûter convivial. Inscriptions appréciées.

Vendredi 23 octobre
10h, culte à Mon Repos, ouvert à toutes et tous

Dimanche 25 octobre
10h, à l'église de Diesse, culte.
Si vous avez besoin d'un transport, téléphonez au 032 751 10 35

Art Café
De septembre à novembre au secrétariat de la paroisse, exposition de photos des domaines viticoles de La Neuveville

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service
Vanessa Lagier, pasteure, 076 693 50 33
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch
Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 18. Oktober
10.30 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Pfr. Eric Geiser und Miriam Vaucher (Musik) sowie Beteiligung der KUW 4.

Pikettdienst
16. bis 24. Oktober: Pfr. Heiner Schubert (032 315 11 09)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales
Dimanche 18 octobre 2026, 10 h,
pas de messe à La Neuveville
Les Neuvevilloises et Neuvevillois sont invités à prendre le bus qui se rendra à Bienne
pour la **messe quadrilingue avec l'évêque Felix Gmür pour les 100 ans de Missio Suisse**
Christ-Roi, Bienne

Dimanche 25 octobre 2026, 10 h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Messes et célébrations spéciales

Vendredi 23 octobre 2026, 18 h
Messe avec l'évêque Felix Gmür
crypte de Ste-Marie, Bienne

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 18 octobre
Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h00

Café-Contact
Rencontre du Café-Contact, le vendredi 23 octobre, 14h00-16h30, rencontre suivante, vendredi 13 novembre

Dimanche 25 octobre
Culte à Diesse, 10h00, service de voiture (voir ci-dessous)

Assemblée de paroisse
Lundi 2 novembre, 19h30, Maison de paroisse de Diesse, élection des membres du conseil paroissial de la nouvelle paroisse réformée évangélique du Plateau

Repas Chasse
Vendredi 6 novembre, 12h00, Maison de paroisse, repas chasse, avec café, dessert, participation 23.- Inscription jusqu'au lundi 2 novembre au 079 347 57 88

Service de voiture
Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

A retenir:
Dimanche 22 novembre, 10e Marché de Noël

Contacts
Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 18 octobre
10h, culte à La Neuveville

Vendredi 23 octobre
19h, Karao'culte à Nods

Dimanche 25 octobre
10h, culte à Diesse

Aînés
Mardi 20 octobre, 14h, maison de paroisse.
«Farel, un réformateur haut en couleurs». Collation

Lecture biblique et prière
Mardi 20 octobre, 9h, maison de paroisse.

Contacts
Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse
Mme Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs
Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch



Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 – www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14 h à 17 h 30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 032 752 10 80

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2 h 15 & 4 h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2 h 15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du:
Lundi au vendredi: 9 h-12 h / 14 h-17 h.
Samedi et dimanche: FERMÉ
Infos et manifestations sous **www.jurabernois.ch.**
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11 h à 17 h
du 25 avril au 25 octobre 2026

Expositions temporaires:
Girouette, gargouille & cie et *L'éloquence des murs*

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Exposition: Sammeln | collectionner
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14 h 30-17 h 30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

AGENDA DU PLATEAU

Découvrez les événements et manifestations du Plateau de Diesse, de Nods et de Lignières dans l'Agenda du Plateau: www.plateau-vivant.ch

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi	17.10.26	20 h	Sim's
Samedi	31.10.26	17 h	Y.Provenzano
Samedi	31.10.26	20 h	Y.Provenzano
Dimanche	01.11.26	17 h	Fête de la Sorcière
Samedi	14.11.26	20 h	Jazz de Cortaillod
Samedi	21.11.26	20 h	Sandra Azenha
Dimanche	29.11.26	17 h	Cie de la Marelle
Ve 11 – Sa	12.12.26	20 h	Brigitte Rosset
Vendredi	18.12.26	20 h	Saveurs du Sud
Samedi	09.01.27	20 h	Benoit Dorémus
Vendredi	15.01.27	20 h	Troupe de Rive
Dimanche	17.01.27	17 h	Troupe de Rive
Ve 29 – Sa	30.01.26	20 h	Spectacle Devos

Editeur: Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier